

**COMMUNE DE FIRMINY**  
**Délibération n°2022-376**  
**Référence Nomenclature n°8.2**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**COMMUNE DE FIRMINY**

**Direction en charge : Direction des Relations Citoyennes et Attractivité territoriale.**

**Service en charge : Mission politiques contractuelles éducatives et sociales.**

**Objet : Convention d'objectifs et de financement 2022-2026 entre la Commune de Firminy et la Caisse d'Allocations Familiales de la Loire pour l'établissement d'accueil du jeune enfant « Crèche les P'tits Zaplous »**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2021-19 ;

Vu la délibération n°2021-35 du Conseil Municipal en date du 3 février 2021, approuvant la signature de la Convention d'objectifs et de financement pour l'année 2021 ;

Vu la délibération n° 2021-399 du Conseil Municipal en date du 14 décembre 2021, approuvant l'engagement de la Ville de Firminy dans la signature de la Convention Territoriale Globale (CTG) en décembre 2022 ;

Considérant qu'il est nécessaire de renouveler la Convention d'objectifs et de financement précitée, qui poursuit une ambition volontariste en faveur de l'accès réel de tous les jeunes enfants aux modes d'accueil, dans un double objectif de conciliation vie familiale, vie professionnelle et d'investissement social ; qu'à ce titre la Caisse d'Allocations Familiales de la Loire soutient l'activité des établissements d'accueil jeune enfant (EAJE) et fait de l'accueil des enfants en situation de handicap ou de pauvreté une de ses priorités, qu'elle contribue également à la régulation du secteur de la petite enfance afin de pérenniser l'offre d'accueil collective existante et à poursuivre le rééquilibrage territorial et social de l'offre,

Considérant que la présente convention, conclue pour une durée de 5 ans du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2026, définit et encadre les conditions et les modalités d'intervention et de versement pour :

- La prestation de Service Unique
- Le bonus « inclusion handicap »
- Le bonus « mixité sociale »
- Le bonus Territoire CTG.

Et vu le projet de Convention d'objectifs et de financement tel que rapporté en annexe.

Il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver le projet de convention d'objectifs et de financement 2022-2026 entre la Commune de Firminy et la Caisse d'Allocations Familiales de la Loire pour l'établissement d'accueil du jeune enfant « Crèche les P'tits Zaplous » tel que rapporté en annexe,
- Donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant à prendre toutes les dispositions ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération,
- Dire que la recette afférente sera versée au chapitre correspondant du Budget de la Commune.


**COMMUNE DE FIRMINY**  
**Délibération n°2022-376**  
**Référence Nomenclature n°8.2**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'Unanimité,

- **APPROUVE** la convention d'objectifs et de financement 2022-2026 entre la Commune de Firminy et la Caisse d'Allocations Familiales de la Loire pour l'établissement d'accueil du jeune enfant « Crèche les P'tits Zaplous » telle que rapportée en annexe,
- **DONNE** tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant à prendre toutes les dispositions ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.
- **DIRE** que la recette afférente sera versée au chapitre correspondant du Budget de la Commune.

Ont signé au registre les membres présents.

Firminy, le 05 Décembre 2022

Le Maire,  
  
Julien LUYA

Conformément aux articles R 421-1 et suivants du Code de Justice Administrative, la présente délibération pourra faire l'objet d'un recours gracieux devant l'autorité territoriale ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, soit par voie postale au 184 rue Duguesclin - 69003 LYON ou par voie dématérialisée via l'application « Télérecours citoyens » sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**DEPARTEMENT DE LA LOIRE**  
**ARRONDISSEMENT DE SAINT-ETIENNE**

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**COMMUNE DE FIRMINY**

**SEANCE DU LUNDI 05 DECEMBRE 2022**

**Objet : Convention d'objectifs et de financement 2022-2026 entre la Commune de Firminy et la Caisse d'Allocations Familiales de la Loire pour l'établissement d'accueil du jeune enfant « Crèche les P'tits Zaplous »**

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué par Monsieur le Maire, le Mardi 29 Novembre 2022, s'est réuni Salle du Conseil en Mairie de Firminy, le Lundi 05 Décembre 2022 à 18 heures, sous la présidence de Monsieur Julien LUYA, Maire de la Ville de FIRMINY.

**PRESENTS :**

M. LUYA Julien, M. CHALAND Christophe (à partir de 18h14), Mme SUZAT GIULIANI Eveline, M. CELLE Denis, Mme MOUNIER Béatrice, M. MADDO Patrick, Mme GUILLOT Laëtitia, M. MAZARI Nabil, Mme GIL Nathalie, M. ROBERT Loïc, Mme DREVET Leslie, Mme COLOMBET Lyla (à partir de 18h10), M. CHANUT Robert (à partir de 18h20), Mme CAMOSSO Jacqueline, M. GRANGE Gaëtan, Mme MAISONNEUVE Marie, M. TABELLION Patrick, M. VALLER Daniel, Mme BERTOLETTI Christiane (à partir de 18h32), M. LEVET Vincent, Mme ROCHE PINEL Arlette, M. LOMBARDIN Daniel, M. DUMOND Jean-Claude (jusqu'à 19h58), M. PETIT Marc, M. MENDES José, Mme GIBERNON Danielle, M. CHARTRON Jean-Paul, Mme TAING Claire, Mme PUTOT Anne-Sophie.

**POUVOIRS :**

M. CHALAND Christophe (jusqu'à 18h14) à M. MADDO Patrick, Mme COLOMBET Lyla (jusqu'à 18h10) à Mme PINEL ROCHE Arlette, M. CHANUT Robert (jusqu'à 18h20) à M. ROBERT Loïc, M. ZEDDA Marc à Mme CAMOSSO Jacqueline, Mme BERTOLETTI Christiane (jusqu'à 18h32) à Mme MOUNIER Béatrice, Mme CREGO Tiffanie à Mme GUILLOT Laëtitia, M. DUMOND Jean-Claude (jusqu'à 19h58) à M. CELLE Denis, Mme PORTAILLER Chantal à M. LEVET Vincent, Mme PERRON Julie à Mme TAING Claire.

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Mme CAMOSSO Jacqueline.

**PERSONNEL ADMINISTRATIF :** M. BELAÏDI Saïd, Directeur Général des Services,  
Mme MACÉ M-France, Responsable service Assemblée

Nombre de conseillers en exercice :	33
Nombre de membres présents :	29
Nombre de pouvoirs :	4
Nombre de membres absents :	0
Nombre de votants :	33

